

LE PETIT LIVRE DE LA FORMATION EN SUISSE · CHAPITRE 9.2

Les compétences de base des adultes

Lire une consigne, écrire un rapport, compter un stock, utiliser l'application des horaires : ce sont les compétences de base. En Suisse, une part importante des…

TransparenceRH

4	844 000	15 fr.	20 à 40
domaines de compétences de base (LFCo 13)	adultes faibles dans les trois domaines	par leçon et par participant	leçons par cours, 3 à 12 personnes



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Les compétences de base des adultes sont les conditions requises pour l'apprentissage tout au long de la vie ; elles couvrent la lecture, l'écriture et l'expression orale dans une langue nationale, les mathématiques élémentaires et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (art. 13 al. 1 LFCo).



LA RÈGLE

À retenir

Enquête PIAAC (OCDE, 2022-23) : environ **844 000 adultes** de 16 à 65 ans, soit **15 %**, ont de faibles compétences à la fois en lecture, en calcul et en résolution de problèmes (OFS, 2025).



LA RÈGLE

La règle clé

Équipe de 8 personnes, cours de 30 leçons créé pour l'entreprise : 15 × 30 × 8 = 3 600 francs + 3 000 francs de forfait (Programme du SEFRI, conditions 2026)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Lire, écrire, calculer, utiliser l'ordinateur : un cours court, au travail, payé en partie par la Confédération. »



LE PIÈGE

Le piège

Proposer le cours « à ceux qui ne savent pas lire ». Les personnes concernées cachent souvent leurs difficultés depuis des années : un cours rattaché à un changement de poste ou d'outil, ouvert à toute une équipe, sur le temps de travail, a beaucoup plus de chances d'être suivi qu'une convocation individuelle.



LA BASE LÉGALE

Les références

LFCo art. 13 à 16 ; OFCo art. 8 à 14 ; SEFRI, « Compétences de base des adultes » ; programme du SEFRI « Simplement mieux!… au travail », conditions de soutien 2026 ; OFS, PIAAC (2024 et 2025) ; fr.ch, ne.ch, ge.ch, vd.ch.



Le cas express

Cours de 24 leçons, 6 personnes, cours existant : subvention ?

✓ **2 160 francs** 15 × 24 × 6, sans forfait de nouveau cours.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Repérer les signaux dans l'équipe, sans viser personne.
- ☐ Rattacher le cours à un besoin du poste.
- ☐ Choisir un prestataire et la durée (20 à 40 leçons).
- ☐ Déposer la demande avant le cours.
- ☐ Planifier le temps de travail et remettre l'attestation.

Base légale : LFCo art. 13 à 16 ; OFCo art. 8 à 14 ; SEFRI, « Compétences de base des adultes » ; programme du SEFRI « Simplement mieux!… au travail », conditions de soutien 2026 ; OFS, PIAAC (2024 et 2025) ; fr.ch, ne.ch, ge.ch, vd.ch.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/frm-competences-base.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 21 novembre 2026.